

DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

LEGISLATURE 2018 – 2024

Dans la continuité des législatures précédentes, notamment par la réalisation d'un ensemble de projets commencés, la majorité centrera ses actions et son énergie sur le développement des 5 objectifs prioritaires repris ci-dessous et déclinés en actions concrètes. Ces dernières pourront s'enrichir en fonction des opportunités qui apparaîtront au cours de la législature (projets subsidiés, nouveaux partenariats, transcommunalité...).

Cette démarche contribue à rendre transparentes les actions menées et permet une évaluation directe par le citoyen de leur état d'avancement. Elle permet également de dynamiser et de fédérer l'ensemble des forces des différentes parties prenantes (personnel communal, élus, associations, partenaires divers, citoyens...) nécessaires à leur atteinte. Le Plan stratégique transversal développera tous les points repris dans la note de politique générale.

Cette déclaration de politique est tributaire des finances de la commune. Les revenus du bois constituent un tiers de nos recettes. Une nécessaire prudence financière sera de mise pour cette législature et ce pour diverses raisons :

- les conséquences indirectes touchant notre Commune suite à la Peste Porcine Africaine. En effet, si Herbeumont, à l'heure d'écrire cette note n'est pas directement impacté par cette épidémie concernant les sangliers, la zone de protection et de surveillance (y compris la zone rouge) évolue et la situation peu changée entraînant un manque de recettes en raison d'une non-exploitation de certains bois, des pertes dues aux locations de chasse ou encore à un manque touristique.
- ces pertes pourraient être aggravées par la présence de scolytes dont nous ne pouvons aujourd'hui présager de l'évolution.
- Enfin, en 2020, l'ensemble des chasses seront à relouer avec un prix à l'hectare incertain.
- Le coût de la zone de secours ne cesse de croître
- La reconstitution du fonds de réserve suite à la décision prise de rénover la maison communale

Les actions seront fonction des moyens disponibles. La volonté est de ne pas augmenter les taxes : une réduction des dépenses s'opérera par un gel de différents projets.

Cependant, la commune se doit d'opérer la priorisation des actions à entreprendre en fonction des ressources disponibles. Même si les choses évoluent, que des opportunités ou des menaces apparaissent, que des aléas arrivent, savoir vers quoi on tend permet d'aller de l'avant, voire de réajuster les choses en connaissances de cause tout en restant cohérent avec les orientations politiques fondamentales définies en début de législature.

Ces objectifs reprennent et fédèrent les démarches initiées précédemment et plus particulièrement le plan communal de développement rural, les différents partenariats

(province, bibliothèque provinciale, AIS, Foyer centre Ardenne, GAL, ALE, création du Parc Naturel, Convention des maires Maison du Tourisme.). Il est clair qu'à l'échelle de notre commune, la réalisation de nos objectifs nécessite des partenariats transcommunaux et des projets publics/privés.

Ces cinq objectifs sont :

Axe 1 : Entretien, valoriser et développer notre patrimoine

Bâtiment

- Poursuivre la réfection de la maison communale et des locaux du CPAS
- Poursuivre la réaffectation des bâtiments du « Home La Bonne Espérance »
- Finaliser la construction des logements tremplins pour favoriser le maintien de nos jeunes sur la commune
- Réaliser et mettre en œuvre la maison multiservice
- Être attentif aux besoins des utilisateurs des maisons de villages

Voirie / Place

- Entretien et améliorer les voiries et les murs
- Etablir un plan de gestion des accotements de voiries, des espaces publics et des cimetières (faciliter la gestion différenciée)
- Maintenir et restaurer les haies qui caractérisent le paysage bocager
- Poursuivre le projet d'aménagement de la place de Gribomont et de ses abords en partenariat avec le SPW dans le cadre du programme de développement rural
- Retrait du projet de l'aménagement de la place d'Herbeumont (parking, signalétique, éclairage) suite au refus citoyen
- Aménager une aire de convivialité/jeux à Straimont
- Etablir un relevé des lieux à sécuriser en termes de vitesse et d'aménagement notamment des entrées de village
- Constitution d'une commission de sécurité routière
- Etablir un inventaire des trottoirs dégradés
- Etablir un inventaire des voiries agricoles, des chemins à réouvrir
- Réaliser l'aménagement de l'entrée de Martilly

Forêt

- Garantir le statut public de notre forêt communale
- Collaborer avec le DNF pour établir l'aménagement forestier de notre commune afin de pérenniser son apport économique
- Garantir la coexistence harmonieuse des usages pour les différentes fonctions de la forêt (exploitation forestière, chasse, loisirs)
- Etudier la possibilité de rendre accessible aux petits propriétaires privés les marchés publics de vente de bois ou de travaux forestiers
- Privilégier l'utilisation des chevaux de trait afin de préserver la qualité des sols

Patrimoine

- Créer des points d'accès à l'eau à Herbeumont et à Straimont ; analyser l'adéquation du matériel de Saint-Médard par rapport aux besoins des différents utilisateurs
- Actualiser et publier l'inventaire du petit patrimoine ; établir des priorités de réfection
- Améliorer l'accès au château pour faciliter l'organisation de manifestations culturelles, touristiques ou autres
- Réaliser une signalétique qui valorise et explique notre patrimoine et notre histoire

Axe 2 : Renforcer la qualité de vie et les services pour tous les citoyens

Petite enfance (0-3ans)

- Créer un lieu d'accueil à Herbeumont dans un espace multiservices aménagé en lien avec l'école fondamentale communale
- Favoriser les activités culturelles et ludiques

Accueil extrascolaire (3-12 ans)

- Poursuivre le travail de développement de l'accueil extrascolaire avec des moyens humains et matériels accrus

Enseignement

- Soutenir des projets pédagogiques à moyen et long termes avec les enseignants, les parents, les élèves des écoles de l'entité (alimentation, mobilité, décrochage scolaire, harcèlement, adaptation numérique,...)
- Adapter les infrastructures scolaires aux évolutions futures
- Constitution d'un conseil communal des enfants

Jeunes 18-30 ans

- Soutenir les initiatives des jeunes de la Commune et des différents clubs

Services aux aînés

- Soutenir les projets pour le maintien des personnes âgées à domicile (services, soins, aménagements spécifiques, mobilité, informations aux aidants-proches)
- Créer des moments conviviaux pour nos aînés. Organisation d'ateliers divers en fonction des demandes (atelier de lecture, d'écriture, jeux de société, nouvelles technologies, etc..) en faisant une tournante dans les différentes salles de village en partenariat avec le monde associatif

Sports et Culture

- Soutenir les initiatives culturelles sur le territoire, créer des partenariats pour le développement d'une politique culturelle, sportive et événementielle
- Inciter à la pratique d'un sport (jeunes et aînés)

Santé

- Soutenir une politique de prévention et de formation secourisme pour toutes les associations et les citoyens concernés
- Cycles de séances d'information thématique sur la prévention santé

Inclusion - Liens avec le CPAS

- Poursuivre une politique de soutien et de resocialisation des publics précarisés
- Faciliter l'information sur les possibilités d'aide à destination de chaque citoyen
- Soutenir les projets mis en place par le CPAS (locaux, matériel...)

Ruralité –Participation

- Relancer un programme communal de développement rural (PCDR) permettant de porter des projets d'aménagements subsidiés mais également de développer des projets innovants
- Mise en place d'un groupe de travail sur la gestion des déchets

Mobilité

- Soutenir les actions de mobilité à destination des jeunes, des aînés, des publics précaires

Axe 3 : Veiller à l'environnement et à notre cadre de vie

- Poursuivre l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux en accord avec la Convention des Maires et renforcer l'information de la population dans ce domaine ; utiliser des matériaux écoresponsables pour le mobilier urbain
- Encourager la participation citoyenne constructive et positive visant l'amélioration de notre cadre de vie, la propreté publique et le fleurissement
- Soutenir une activité agricole dynamique et diversifiée et apporter un support administratif
- Poursuivre la politique « zéro pesticide » et sensibiliser la population quant à ses bénéfices
- Poursuivre la politique de valorisation des voies lentes sur tout le territoire communal
- Rester attentif aux appels à projets qui favorisent la ruralité et notre environnement

Axe 4 : Promouvoir, pour tous les citoyens, le développement de l'information et de la communication par des moyens conventionnels et de numérisation

Moyens conventionnels

- Renforcer le travail de communication sur le territoire et continuer d'améliorer la communication générale à destination des citoyens et des visiteurs
- Améliorer l'information des riverains concernant les travaux, l'état d'avancement des dossiers et les dates de réalisation par un toutes-boîtes, bulletin info
- Offrir une documentation d'accueil (fascicule) pour les nouveaux habitants

Fusionner les moyens conventionnels et de numérisation

- Promouvoir au sein de l'administration communale l'utilisation d'outils informatiques tels que « calendriers – gestionnaire de tâches »
- Recevoir des informations sur la vie communale (date des travaux, modification des horaires de ramassage des déchets...) via vos adresses mail

Numérisation

- Développer et « faire vivre » le site internet communal (demande de documents en ligne, vade-mecum des différentes aides communales, jobs étudiants, informations officielles, ...)
- Assurer une campagne de présentation du site communal axée sur l'information disponible en ligne et l'utilisation du site dans la vie sociale du citoyen (associée à des projets pédagogiques scolaires de la commune, associée à un projet à thèmes du Comité des aînés, article dans «Herbeumont-Info », toutes-boîtes)
- Veiller à maximiser la qualité du réseau téléphonie et numérique

Axe 5 : soutenir les activités économiques et les associations

Tourisme et activités économiques

- Entretenir le réseau de promenade existant, développer de nouveaux circuits balisés et reconnus par le CGT (extension sur les entités de Straimont et Saint-Médard), valoriser la Vierre
- Développer de nouveaux produits touristiques
- Valoriser les points de vue
- Etre attentif au redéveloppement touristique du centre Les Fourches
- Compléter les parcours Trail et ouverture des parcours de marche nordique
- Maintenir le soutien au syndicat d'initiatives, à l'Agence de développement local et participer activement aux projets de la Maison du Tourisme de Bouillon
- Poursuivre les événements touristiques existants et mener une politique de labellisation et de formation (outils numériques) en partenariat avec le SI
- Moderniser et harmoniser le mobilier urbain et les panneaux signalétiques
- Réaliser l'aménagement du parc à motorhomes

Développement de circuits courts et soutien aux commerçants et artisans de notre Commune

- Développer des partenariats locaux, notamment via la création d'un GAC (groupe d'achat commun) avec les artisans de la commune et des entités avoisinantes
- Mettre en place un marché périodique avec partenaires locaux (GAL, ADL)
- Encourager le développement du commerce local
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques (jardinage, compost collectif, permaculture, horticulture,..)

Associations

- Maintenir les aides ponctuelles apportées aux différentes associations (accès aux locaux, matériel, partenariat, informations à la population, encadrement par la Police, gratuité des salles, ..) et développer des projets en commun
- Etablir en commun un calendrier partagé des manifestations et festivités

Ces objectifs constituent un programme ambitieux mais réalisable ensemble dans les six prochaines années. Il est le reflet de vos demandes, souhaits et suggestions. Notre commune c'est vous, c'est nous.

Adopté par le Conseil communal d'Herbeumont en séance publique du 28 janvier 2019.

Par le Conseil,
La Directrice générale,



V. MAGOTIAUX

La Bourgmestre,



C. MATHELIN

